

# LA P.EEP EN RÉGION PACA



toute l'actu de l'académie Aix-Marseille

## EDITO

L'Union Académique PEEP d'Aix-Marseille est soucieuse de vous aider et de simplifier la vie de votre APE.

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, l'équipe a mis en place des outils et des aides disponibles sur son site internet :

<http://ua-alpes-provence.peep.asso.fr/>

Bonne rentrée à tous !

Nous suivre :

Sur Facebook :

UA-PEEPSup Aix-Marseille

Sur Twitter : @PeepUA01

Nous contacter :

Pour toutes les questions ou problèmes...

il n'y a que des solutions !

[peepua01@orange.fr](mailto:peepua01@orange.fr)

*Vous ne nous dérangez pas  
puisque nous avons choisi  
d'être à votre service*

## Calendriers :

### Vacances Scolaires Zone B :

→ Reprise le lundi 3 sept. 2018

→ Vacances de la Toussaint du 20 oct.  
au 4 nov. 2018 inclus

→ Vacances de Noël du 22 déc. au 6  
janv. 2019 inclus

→ Vacances d'hiver du 9 au 24 fév 2019  
inclus

→ Vacances de Pâques du 6 au 22 avril  
2019 inclus

→ Pont de l'Ascension 2019 du 30 mai  
au 2 juin 2019 inclus

→ Vacances d'été du 6 juillet au 1 sept.  
2019 inclus

### Élections des représentants de parents :

*Les élections des représentants des  
parents d'élèves auront lieu le 12 ou  
13 octobre 2018 selon  
l'établissement*

### Planification de la vie de votre association de parents d'élèves :

*L'UA a créé un calendrier indicatif et  
personnalisable reprenant les  
grands moments de la vie d'une  
APE.*

*N'hésitez pas à le télécharger !*

Responsable de publication :  
Isabelle Fery

Rédaction :  
équipe PEEP UA



## La boîte à outils

Vous trouverez sur le site internet de l'UA dans l'onglet « Aides aux APEs / Boîte à outils », un ensemble de documents personnalisables utiles au bon fonctionnement de votre association et votre communication :

- > Commissions collège et lycée
- > Liste parents d'élèves PEEP par division pour le collège et le lycée
- > Suivi des élèves par division par trimestre ou semestre
- > Compte-rendu type de conseil de classe pour le collège et le lycée
- > Modèle de budget
- > Modèle de convocation à une Assemblée Générale
- > Modèle d'une procuration
- > Modèle compte-rendu d'une AG

### Le portable au lycée

La proposition de loi relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire a été définitivement adoptée lundi 30 juillet 2018. L'interdiction de l'utilisation du téléphone portable dans les écoles et les collèges est d'application immédiate : elle sera effective dès la rentrée scolaire 2018. Par contre, les lycées ne sont pas dans l'obligation de la suivre mais peuvent l'appliquer s'ils le souhaitent par le biais d'une modification du règlement intérieur.

### Après le lycée ?

La PEEP est encore là pour vous accompagner dans les études supérieures avec la PEEPSUP !

N'hésitez pas à adhérer !

Sur le site internet de l'association d'Aix Marseille, vous retrouverez les informations nécessaires sur les études post-bac, les bourses, les logements étudiants, les aides au transport.... bref toutes les questions que vous pouvez vous poser trouveront une réponse.

<http://peepsup-alpes-provence.peep.asso.fr/>

## Les Formations

Tout au long de l'année, l'UA propose à tous ses adhérents des formations sur de nombreux thèmes. N'hésitez pas à nous solliciter pour venir les faire près de chez vous. Un parent bien informé est un parent efficace !

- ✓ Comment gérer une APE (président et trésorier)
- ✓ Conseil d'école
- ✓ Conseil de classe
- ✓ Conseil d'administration
- ✓ DGH et budget
- ✓ Commissions d'appel

## La réforme du lycée c'est maintenant !

Cette année marque l'entrée de la réforme du lycée pour les nouveaux élèves de seconde.

*La deuxième quinzaine de septembre, chaque élève de seconde générale et technologique ou professionnelle passe un **test de positionnement** qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins en maîtrise de la langue française et en mathématiques. Ce test qui se déroulera sur une plateforme numérique, doit aider les enseignants à mieux cibler et organiser cet accompagnement.*

Les chefs d'établissements feront certainement des présentations pour expliquer les changements liés à cette réforme.

Pour donner un éclairage complémentaire, l'UA propose une formation qui présente cette réforme et recense les questions sans réponses à transmettre au rectorat.

N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez une intervention dans votre lycée ou auprès de vos adhérents.